



Chiffres clés

- **14,5 millions** de Français peuvent déjà proposer et voter des projets dans leurs communes. C'est déjà 1 Français sur 5^[1].

- **+600 %** de citoyens engagés dans un programme de sciences participatives sur la biodiversité en 12 ans, passant de 19 000 à plus de 132 000^[2].

- **82 %** des Français estiment qu'il est important d'associer les citoyens aux initiatives visant à transformer le fonctionnement de nos institutions politiques pour renforcer leur capacité à y être inclus^[3].

1. Fondation Jean Jaurès, Enquête nationale sur les budgets participatifs, 2024.

2. NatureFrance (Service public d'information sur la biodiversité), 2023.

3. Sondage OpinionWay pour AgoraLab, 2023.



En tant qu'élu(e), je peux...

- Créer des espaces de dialogue autour des projets de transition, grâce à la mise en place d'instances de participation citoyenne (ex. : conseil local biodiversité, jury ou convention citoyenne sur le climat et l'environnement).
- Favoriser l'émergence de projets citoyens favorables à la biodiversité et au climat (ex. : jardins partagés, AMAP, fablabs, lignes de « pédibus » pour les trajets scolaires, coopératives de production d'énergies renouvelables, chantiers participatifs, composts collectifs, etc.).
- Lancer des projets de recherche participative pour appuyer les décisions sur les savoirs locaux des acteurs du territoire.
- Créer une réserve communale de sécurité civile, constituée de citoyens volontaires et bénévoles chargés d'apporter leur soutien aux personnes sinistrées en cas de catastrophe naturelle.



ADEME - juillet 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique. Conception/Réalisation : CARACTER



012838-3



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FAVORISER L'ENGAGEMENT DES CITOYENS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



?

Pourquoi encourager l'implication des habitants dans la transition écologique ?

La transition écologique implique des transformations profondes, souvent complexes, qui nécessitent l'adhésion active des citoyens. Aux enjeux climatiques, à la raréfaction des ressources et à l'érosion de la biodiversité, s'ajoute celui de la confiance dans les décisions publiques.

Sur des sujets tels que la gestion des déchets, la biodiversité, l'urbanisme, la mobilité, l'énergie, ou encore le déve-

loppement économique et la cohésion sociale, la participation des habitants renforce la pertinence des réponses, améliore les projets, apaise les tensions locales et répond mieux aux attentes.

Impliquer les citoyens et la société civile, c'est enrichir concrètement l'action publique et renforcer la démocratie. C'est aussi la clé d'une transition juste, portée avec les élus.





Et en pratique, on peut faire quoi ?

Voir large, penser en grand !

La transition écologique va bien au-delà des questions d'énergie ou d'environnement. Elle a besoin d'être portée au plus haut niveau.

On confie par exemple la stratégie climat et biodiversité au premier adjoint ou premier vice-président. On agit en animateur en veillant à ce que les élus en charge du logement, des transports, de l'énergie, des déchets, de l'urbanisme, des espaces verts, mais aussi du développement économique, de la santé, du social, etc., travaillent ensemble, au sein d'une commission spéciale. Le maître mot : transversalité !

Jouer la transparence, en renforçant la communication sur les travaux du conseil municipal.

Les choix envisagés, les résultats obtenus, les ratés et les réussites, les progrès et les inconvénients... tout doit être débattu pour être crédible et digne de confiance, particulièrement en matière de transition écologique.

Mettre à profit l'expertise locale des citoyens.

On s'appuie et on relaie les grands programmes de sciences participatives (protocoles d'observations faune-flore du Museum National d'Histoire Naturelle, par exemple) et on mobilise entreprises, associations et citoyens dans des projets de recherche-action participative.

Favoriser les initiatives venues du terrain.

On donne plus de représentativité et de moyens aux conseils de quartier, aux conseils de la jeunesse, aux jurys citoyens.

Sensibiliser les habitants aux enjeux climat et biodiversité.

Films, débats, sorties thématiques, accompagnement des familles à la réduction de leurs empreintes... sont autant d'occasions d'animer votre commune et de repérer les bonnes volontés.

Adapter les formules pour que chacun puisse être partie prenante : jeunes ou seniors, actifs ou retraités, ménages aisés ou précaires.

La consultation, la concertation, la co-construction et la mise en œuvre conjointe améliorent les projets, en permettant d'éviter les angles morts. Chaque élu local définit, au regard de la nature des projets et de la connaissance de son territoire, les meilleurs moyens pour associer les habitants aux décisions.



Ils le font déjà !

1

Mobilisation citoyenne pour la transition écologique à travers un défi collectif

Le Mené (6 500 habitants)

Pendant un an, les habitants ont été invités à se regrouper en équipes autour de thématiques qui les touchent directement : déchets, alimentation, énergie, mobilité, biodiversité...

Accompagnés par des coaches spécialement formés, **plus de 800 participants ont expérimenté des actions locales** : jardins partagés, recyclerie, ateliers « Faites-le vous-même », plantation de haies... Une BD, des récits façon « TEDx » et une dynamique numérique ont prolongé l'élan.

2

Une convention de citoyens tirés au sort pour agir sur le climat

Métropole de Grenoble (450 000 habitants)

Pour faire en sorte que toutes les catégories de la population prennent effectivement part aux décisions en matière de climat, un échantillonnage, suivi d'un tirage au sort, ont permis de mobiliser 100 citoyens.

Durant 5 sessions et sur une période de 8 mois, ces habitants ont pu approfondir leurs connaissances, débattre et **formuler des recommandations à l'attention des élus**.

Après analyse de leur rapport par les services de la collectivité, 14 délibérations ont été préparées, puis adoptées par la collectivité l'année suivante.

3

Le plus grand projet citoyen d'autoconsommation collective d'énergie solaire de France

Ouest Aveyron Communauté (29 000 habitants)

Sous l'impulsion d'un appel à projets local, des acteurs publics et citoyens se sont alliés pour créer un projet d'ampleur : **produire 2,7 GWh/an avec des ombrières photovoltaïques couvrant 16 000 m² de parking**, et alimenter directement les entreprises voisines.

Grâce à un partenariat exemplaire entre collectivités, PME, coopératives et citoyens, 98 % de l'énergie produite sera consommée sur le territoire, à prix stable.

4

Une réserve communale de sécurité civile composée d'habitants volontaires

Cannes (74 000 habitants)

Depuis 2021, cette ville s'appuie sur une réserve communale de sécurité civile composée de volontaires formés. Sous l'autorité du Maire et **coordonnée par la direction des risques majeurs, cette réserve remplit trois grandes missions** :

- sensibiliser la population – notamment les jeunes – aux risques naturels et aux bons comportements,
- soutenir les habitants en cas de crise,
- contribuer au retour à la normale après un événement.

Des réservistes qui interviennent ensuite dans les centres d'hébergement d'urgence, aux côtés du CCAS et des services sociaux, mais aussi sur le terrain (missions d'information, orientation, aide au nettoyage).

